

confrères tertiaires du voisinage une association sacerdotale. On sait combien les associations entre prêtres ont été recommandées par Pie X dans son exhortation au clergé, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal ; et parmi toutes les associations de ce genre, il a placé au premier rang celles qui ont pour but la sanctification mutuelle. Grâce à ces unions, les confrères s'exhortent à suivre la voie de la perfection, s'aident les uns les autres à y marcher tant par la prière que par l'exemple, se prêtent un mutuel appui dans les besoins. Pourquoi donc, là où plusieurs prêtres tertiaires vivent rapprochés les uns des autres, ne formeraient-ils pas une association de ce genre, dont le Tiers-Ordre serait le lien commun ? Dans tous les cas, le prêtre ne négligera aucun des moyens extérieurs qui peuvent resserrer son union avec la fraternité franciscaine ; il aimera, par exemple, à en lire la *Revue*, à visiter l'église de l'Ordre, il s'intéressera à tout ce qui concerne la grande famille de Saint François, comme s'il s'agissait de sa famille propre. Grâce à tous ces moyens, le prêtre pourra entretenir en lui à un haut degré l'esprit du Tiers-Ordre.

III. LE PRÊTRE EST INSTAMMENT INVITÉ A ÊTRE L'APOTRE DU TIERS-ORDRE

Il y est invité tout d'abord par la voix des Souverains Pontifes. Léon XIII, dans son encyclique *Auspicato*, après avoir rappelé l'excellence du Tiers-Ordre et les fruits que nous en pouvons attendre, fait aux évêques cette recommandation : " Veillez à ce que ceux qui ont la charge des âmes enseignent avec soin ce qu'il est, combien il est accessible à chacun, de quels privilèges il jouit pour le salut des âmes, et quelle utilité particulière et publique il promet. " Et ne l'eût-il pas dit explicitement, qu'il faudrait le conclure de cette encyclique destinée à répandre le Tiers-Ordre : par qui pourrait-il être dilaté, si ce n'est par les pasteurs des âmes ? C'est à eux d'en instruire le peuple, de fonder les fraternités et de les diriger. " Sans le concours du prêtre, dit Léon XIII, rien de ce qu'on